

Décision portant délégation de signature à Mme Pascale Hennequin, M. Dominique Delcourt, M. Edouard Bouchet et Mme Dominique Fontaine, pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7648 intitulée Laboratoire de Physique des Plasmas (LPP).

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7648 intitulée Laboratoire de Physique des Plasmas (LPP), dont le directeur est M. Pascal Chabert ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Pascale Hennequin, DR2, M. Dominique Delcourt, DR2, M. Edouard Bouchet, IE et Mme Dominique Fontaine, DR2, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend effet à compter du 2 janvier 2015 et fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La décision n° DEC132292DR05 du 2 janvier 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Palaiseau, le 11 février 2015

Le directeur d'unité
Pascal Chabert

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000 € HT au 01/01/2012